



TC/39/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 12 février 2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Trente-neuvième session
Genève, 7 - 9 avril 2003

QUESTIONS DÉCOULANT DES SESSIONS DE 2002
DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

document établi par le Bureau de l'Union

1. Le présent document résume certaines questions découlant des sessions de 2002 des groupes de travail techniques (ci-après dénommés "TWP") qui nécessitent d'être examinées par le Comité technique (ci-après dénommé "TC").
2. Le TC est invité à noter que le présent document est légèrement plus court que celui des années précédentes pour deux raisons. Premièrement, les questions examinées par les TWP sont de plus en plus prises en considération dans les documents TGP. La série de notes de bas de page du document TGP/ 7 draft 2, par exemple, le montre bien. Les projets de futurs documents TGP en tiendront compte d'une façon analogue. Deuxièmement, certaines questions qui ont été examinées par les TWP et le TC, ont également été examinées par le Comité administratif et juridique (ci-après dénommé "CAJ") et ont fait l'objet de documents distincts afin de les présenter dans leur totalité. Ces questions concernent : la publication des descriptions variétales; les questions concernant l'utilisation de matériel fourni aux fins de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité; l'extension de la protection aux variétés hybrides par la protection des lignées parentales; et la notion de "variété essentiellement dérivée" dans l'obtention des variétés ornementales.
3. Ces questions sont présentées dans l'annexe, en deux parties. La première partie, intitulée : "Questions communiquées pour information et pour décision éventuelle du Comité technique", recense les questions soulevées par les TWP, qui peuvent nécessiter la prise d'une décision par le TC. Le Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau") a mis en lumière les

questions au sujet desquelles le TC pourrait vouloir prendre une décision en présentant un paragraphe en italique contenant une proposition de décision. La deuxième partie, intitulée : "Questions pour information" est communiquée pour l'information du TC. À ce stade, il n'est pas nécessaire de prendre des décisions concernant ces questions.

4. Une table des matières, précisant les différents points traités, figure dans l'annexe.

5. Les codes suivants sont utilisés dans le présent document :

CAJ : Comité administratif et juridique

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

BMT : Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment sur les profils d'ADN

[L'annexe suit]

ANNEXE

QUESTIONS DÉCOULANT DES SESSIONS DE 2002
DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

I.	QUESTIONS COMMUNIQUÉES POUR INFORMATION ET POUR DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE	2
	Progrès réalisés par l'UPOV dans l'utilisation de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS	2
	Sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées.....	2
	Présidents des sous-groupes sur les plantes cultivées	2
	Compte rendu des travaux des sous-groupes sur les plantes cultivées en 2002.....	3
	Maïs.....	3
	Sous-groupes sur les plantes cultivées pour le colza, le blé et la pomme de terre	4
	Rosier.....	4
	Champignon de couche.....	4
	Soja.....	6
	Canne à sucre	6
	Projet d'examen de la publication des descriptions variétales.....	8
	Documents TGP.....	9
II.	QUESTIONS POUR INFORMATION	9
	Description des variétés végétales et incidences sur l'environnement.....	9
	Projet d'échange de semences de variétés sélectionnées entre pays intéressés.....	9
	Méthodes statistiques applicables aux données produites par des méthodes biochimiques et moléculaires.	10
	Normes d'homogénéité applicables à l'analyse COY.....	10
	Questionnaire relatif à l'“examen des variétés ornementales reproduites par voie sexuée”	11

I. QUESTIONS COMMUNIQUÉES POUR INFORMATION ET POUR DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE

Progrès réalisés par l'UPOV dans l'utilisation de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS

1. Un rapport sur les derniers progrès réalisés par l'UPOV en ce qui concerne les techniques biochimiques et moléculaires a été remis aux TWP (document TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add.).

2. Au sein du TWA, les experts de la France et du Royaume-Uni ont présenté les trois options concernant l'éventuelle utilisation de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS, qui avaient été présentées au Groupe de réflexion sur les travaux du BMT, à sa réunion d'avril 2002. L'expert de la France a confirmé que le logiciel GAÏA, utilisé dans le cadre de la proposition française concernant l'option 2, serait prêt à être testé par les membres de l'Union d'ici fin 2002 et devrait pouvoir être distribué d'ici avril 2003.

3. Le TWF a proposé que le Bureau établisse un document à l'intention des parties intéressées, en particulier des obtenteurs, indiquant clairement la position actuelle de l'UPOV sur l'éventuelle utilisation de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS. Il devrait exposer les différentes méthodes possibles relatives aux options 1, 2 et 3 ainsi que le point de vue de l'UPOV sur chacune de ces options. Il devrait en outre préciser l'état d'avancement des travaux des sous-groupes *ad hoc* sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (ci-après dénommé "sous-groupes sur les plantes cultivées") et indiquer la manière dont des travaux pourraient être entrepris sur d'autres plantes cultivées. Il a été souligné que ce document devrait préciser qu'il ne traite pas de l'éventuelle utilisation de caractères moléculaires dans d'autres domaines, tels que l'identification variétale ou l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée. Le Bureau a proposé d'élaborer ce document après consultation des présidents du TC, du CAJ et du BMT, mais a estimé qu'il conviendrait de soumettre ce projet à l'approbation du TC et du CAJ avant qu'il soit plus largement diffusé.

4. *Le TC est invité à :*

a) *prendre note de la proposition des experts de la France, tendant à mettre le logiciel GAÏA à la disposition des membres de l'Union; et*

b) *formuler des observations sur la proposition présentée par le TWF au Bureau, tendant à établir un document portant sur l'éventuelle utilisation de caractères moléculaires aux fins de l'examen DHS.*

Sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées

Présidents des sous-groupes sur les plantes cultivées

5. À sa trente-huitième session, tenue à Genève du 15 au 17 avril 2002, le TC est convenu de créer de nouveaux sous-groupes sur les plantes cultivées pour la canne à sucre, le

champignon de couche, la pomme de terre et le soja. Il est convenu par ailleurs que les présidents par intérim de ces nouveaux sous-groupes devront être nommés de concert par le président du TC et le président du TWP intéressé et que ces nominations seraient ensuite examinées en vue de leur confirmation par le TC à sa réunion prévue pour le printemps 2003. Cette question est soumise à l'examen du TC dans le document TC/39/7.

Compte rendu des travaux des sous-groupes sur les plantes cultivées en 2002

6. Les TWP ont examiné le programme qui suit concernant les sous-groupes existants sur les plantes cultivées, ainsi que la création de nouveaux sous-groupes, tel qu'il est proposé par le TC dans le document TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add., paragraphes 8 et 9 :

Programme concernant les sous-groupes existants sur les plantes cultivées :

- a) maïs : aucune future réunion à prévoir à ce stade; à examiner par le TWA;
- b) colza : tenue d'une réunion après (pas en même temps que) la réunion du TWA en 2002, mais avant la prochaine session du BMT;
- c) rosier : tenue d'une réunion avant la réunion du TWO en 2002;
- d) tomate : aucune future réunion à prévoir à ce stade; à examiner par le TWV;
- e) blé : tenue d'une réunion après (pas en même temps que) la réunion du TWA en 2002, mais avant la prochaine session du BMT.

Création des nouveaux sous-groupes sur les plantes cultivées suivants :

- a) canne à sucre : tenue de sa première réunion immédiatement après la réunion du TWA en 2002, à laquelle elle sera associée;
- b) pomme de terre : tenue de sa première réunion immédiatement après la réunion du TWA en 2002, à laquelle elle sera associée;
- c) champignon : tenue de sa prochaine réunion immédiatement après la réunion de couche du TWV en 2002, à laquelle elle sera associée;
- d) soja : tenue de sa première réunion immédiatement après la réunion du TWA en 2002, à laquelle elle sera associée, si les experts y portent suffisamment d'intérêt.

7. Les résultats du programme proposé sont résumés ci-dessous :

Maïs

8. Le TWA est convenu que le sous-groupe pour le maïs ne devrait pas se réunir pour l'instant.

Sous-groupes sur les plantes cultivées pour le colza, le blé et la pomme de terre

9. Le TWA a noté que la réunion du sous-groupe pour la pomme de terre a été reportée en raison de l'absence des documents à examiner. Il a proposé que les sous-groupes pour le colza, le blé et la pomme de terre se réunissent successivement, au même endroit, en mai ou en juin 2003, date à laquelle les documents devraient être disponibles, en particulier ceux du Royaume-Uni pour le colza et le blé et ceux de la France pour la pomme de terre.

Rosier

10. Le TWO a entendu un rapport verbal du président du sous-groupe pour le rosier. Il a été indiqué que la réunion du sous-groupe pour le rosier, qui devait avoir lieu avant la réunion du TWO, avait été reportée parce qu'un seul document avait été proposé. Le TWO a noté que d'autres documents devaient être disponibles l'année suivante, documents qui examineraient, en particulier, une méthode relative à l'option 2 pour le rosier. Il est convenu qu'une date appropriée pour la réunion devrait être fixée lorsque ces documents seraient disponibles.

Champignon de couche

11. Le TWV a noté que la première réunion du sous-groupe pour le champignon de couche aurait lieu immédiatement après la session du TWV.

12. Le TWV est convenu que l'option 1 a) (utilisation de caractères moléculaires qui sont directement liés à des caractères traditionnels), décrite dans le document TC/38/14-CAJ/45/5, permettrait de déterminer certains caractères des plantes potagères, tels que la résistance aux maladies ou la stérilité mâle, et pourrait être prise en considération au moment de l'examen des principes directeurs d'examen.

13. Le TWV a fait observer que l'utilité de l'option 2 (étalonnage des seuils concernant les caractères moléculaires par rapport à l'écart minimal prévu pour les caractères traditionnels) pour la gestion des variétés de référence aux fins de l'examen DHS des variétés de plantes potagères méritait d'être examinée. Cela étant, l'examen de cette question par le TWV dépendrait de la disponibilité de données relatives aux écarts moléculaires et phénotypiques.

14. Le TWV s'est dit préoccupé des éventuels effets qu'entraînerait l'adoption de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS sur le travail des autorités de certification chargées de la gestion (homogénéité et stabilité) des variétés.

15. Le TWV a rappelé que, dans le cas du champignon de couche, le petit nombre de méthodes d'évaluation morphologique disponibles justifiait l'examen de l'adoption de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS de cette espèce. Il a estimé qu'avant de proposer d'autres travaux, il convenait de déterminer les véritables besoins nécessaires à l'adoption de techniques biochimiques et moléculaires aux fins de l'examen DHS pour d'autres espèces de plantes potagères.

16. Le sous-groupe pour le champignon de couche a tenu sa première session à Tsukuba (Japon), dans l'après-midi du 13 septembre 2002, sous la direction de M. Nico van Marrewijk (Pays-Bas), président par intérim.

17. Le sous-groupe pour le champignon de couche a examiné les documents suivants :

BMT-TWV/Mushroom/02/2 Rev. Technique AFLP destinée au typage de souches de cultivars de *Lentinula edodes* (champignon shiitake) (document établi par l'expert du Japon)

BMT-TWV/Mushroom/02/3 Identité des souches des champignons de couche (document établi par l'expert des Pays-Bas)

18. Le sous-groupe pour le champignon de couche a pris note de la situation différente qui existe entre le champignon shiitake et le champignon de couche. Le champignon shiitake présente une grande variabilité des souches : 50 souches ont pu être différenciées au moyen de la technique d'amplification aléatoire d'ADN polymorphe (RAPD), et plus de 100 souches au moyen d'une méthode plus précise. Toutes ces souches ont pu également être différenciées au moyen de caractères phénotypiques. Quant au champignon de couche, ni les caractères phénotypiques ni les caractères moléculaires n'ont pu clairement différencier les variétés disponibles sur le marché mondial.

19. Le sous-groupe pour le champignon de couche a relevé que la protection des obtentions végétales vise à encourager les obtenteurs à poursuivre leurs activités d'amélioration des plantes, et a estimé que l'adoption de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS en ce qui concerne le champignon de couche pouvait, à ce titre, être justifiée. Il a mis en contraste cette situation avec celle d'autres plantes cultivées pour lesquelles l'adoption de caractères moléculaires a été envisagée pour faciliter ou préciser l'examen DHS et non pour encourager les activités d'amélioration des plantes.

20. Le sous-groupe pour le champignon de couche a considéré qu'en l'absence de différences morphologiques importantes entre les variétés, les activités d'amélioration des plantes pourraient, dans le cas du champignon de couche, viser principalement à renforcer la résistance aux maladies (maladies virales et fongiques), ou à améliorer d'autres caractères agronomiques, tels que le taux de croissance à basse température. Cela soulève la question de savoir si ces caractères pourraient être facilement identifiés au moyen de caractères moléculaires.

21. Le sous-groupe pour le champignon de couche a estimé que l'adoption de techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS en ce qui concerne le champignon de couche n'a pas été suffisamment prise en compte dans les options figurant dans les documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add., étant donné que la variation génétique entre les différentes variétés commerciales de champignon de couche s'était révélée extrêmement faible, que ce soit au moyen de caractères phénotypiques qu'au moyen de caractères moléculaires.

22. Il a été convenu que le sous-groupe pour le champignon de couche devrait rendre compte des résultats de ses discussions au BMT et au TWV et qu'il devrait demander des indications complémentaires concernant, en particulier, la manière de prendre en compte l'utilisation des caractères moléculaires dans le travail d'élaboration des principes directeurs d'examen du champignon de couche.

Soja

23. Le TWA a noté que la première réunion du sous-groupe pour le soja se tiendrait immédiatement après la session du TWA.

24. Le sous-groupe pour le soja a tenu sa première réunion à Rio de Janeiro (Brésil), dans l'après-midi du 27 septembre 2002, sous la direction de M. Marcelo Labarta (Argentine), président par intérim. Le compte rendu de la réunion figure dans le document BMT-TWA/Soybean/1/4 Prov.

25. Le sous-groupe pour le soja a examiné les documents suivants :

BMT-TWA/Soybean/1/2 Résumé des travaux effectués par le laboratoire de recherche sur les marqueurs moléculaires de l'ancien *Instituto Nacional De Semillas* (INASE) (Argentine) sur les marqueurs SSR appliqués au soja aux fins de l'examen DHS (document établi par les experts de l'Argentine)

BMT-TWA/Soybean/1/3 Analyse génétique et création d'une base de données d'empreintes d'ADN microsatellites multilocus des variétés brésiliennes protégées de soja (document établi par les experts du Brésil)

26. Le sous-groupe pour le soja a proposé, sur la base des délibérations relatives aux documents susmentionnés, le futur programme de travail suivant :

a) échange entre les experts de l'Argentine et du Brésil d'informations relatives aux marqueurs moléculaires utilisés dans leurs études et élaboration d'un ensemble commun de marqueurs moléculaires destinés à être utilisés dans leurs futures études;

b) étude par les experts de l'Argentine et du Brésil de la corrélation entre les données morphologiques et les marqueurs moléculaires, dans le cadre d'une méthode relative à l'"option 2". Cette étude ferait appel à des données morphologiques et au logiciel GAÏA d'évaluation de la distance phénotypique, qui doivent être fournis par les experts de la France;

c) sous réserve de progrès réalisés sur les points a) et b) ci-dessus, tenue d'une autre réunion par le sous-groupe pour le soja parallèlement à la trente-deuxième session du TWA, qui se tiendra à Tsukuba (Japon) du 8 au 12 septembre 2003.

Canne à sucre

27. Le TWA a noté que le sous-groupe pour la canne à sucre se réunirait immédiatement après la session du TWA.

28. Le sous-groupe pour la canne à sucre a tenu sa première session à Rio de Janeiro (Brésil), dans la matinée du 28 septembre 2002, sous la direction de M. Luis Salaiques (Espagne), président par intérim. Le compte rendu de la réunion figure dans le document BMT-TWA/Sugarcane/1/4 Prov.

29. Le sous-groupe pour la canne à sucre a examiné les documents suivants :

- | | |
|-----------------------|---|
| BMT-TWA/Sugarcane/1/2 | Analyse de la similarité génétique déterminée au moyen de la technique AFLP et du coefficient de parenté entre géotypes de la canne à sucre (<i>Saccharum Spp.</i>) (document établi par les experts du Brésil) |
| BMT-TWA/Sugarcane/1/3 | Établissement de profils d'ADN chez la canne à sucre : progrès réalisés dans l'évaluation des marqueurs SSR utilisés comme outils (document établi par les experts de l'Australie) |

30. Le sous-groupe pour la canne à sucre a proposé, sur la base des délibérations relatives aux documents susmentionnés, le futur programme de travail suivant :

a) fourniture par l'UPOV d'une explication et d'une analyse actualisées des méthodes moléculaires disponibles, en récapitulant leurs avantages et inconvénients pour l'examen DHS;

b) élaboration par l'expert de l'Australie d'un projet de protocole standard d'utilisation des marqueurs moléculaires, qu'il soumettra au BMT. Les exigences de ce protocole devraient être notamment les suivantes : amorces avec profils simples, limitation de la gamme des marqueurs d'évaluation et nécessité d'indiquer les éléments et les conditions de l'amplification en chaîne par polymérase (ACP). Le protocole standard permettrait par ailleurs de régler notamment les problèmes suivants : numérisation des images; différence de taille de marqueurs; notations et données incorrectes; notations en dehors de la gamme prévue; mauvais marquage de variétés;

c) étude par les experts de l'Australie et du Brésil de la corrélation entre les données morphologiques et les marqueurs moléculaires, dans le cadre d'une méthode relative à l'"option 2". L'objectif initial serait de retenir 20 à 30 variétés représentant la gamme de variations établie par l'UPOV et, pour les échantillons devant être obtenus à partir d'une seule source, de minimiser les variations dues au milieu. On espérait qu'il serait possible de retenir, sur la base de caractères morphologiques, une ou plusieurs paires de variétés non distinctes. Cette étude ferait appel au logiciel GAÏA, qui doit être fourni par les experts de la France aux fins de l'évaluation de l'écart phénotypique;

d) participation des experts de l'Australie et du Brésil à l'élaboration d'un ensemble commun, à l'échelle mondiale, de variétés indiquées à titre d'exemple, pour lesquelles des descriptions morphologiques seront élaborées, tâche qui devra être achevée d'ici 2004;

e) sous réserve de progrès réalisés dans l'étude d'une méthode possible relative à l'"option 2", tenue par le sous-groupe pour le soja d'une autre réunion parallèlement à la trente-deuxième session du TWA, qui se tiendra à Tsukuba (Japon) du 8 au 12 septembre 2003.

31. *Le TC est invité à :*

a) prendre note des travaux des sous-groupes sur les plantes cultivées en 2002;

b) examiner les propositions de programmes de travail des sous-groupes sur les plantes cultivées en 2003;

c) formuler des observations sur la demande d'indications complémentaires du sous-groupe pour le champignon de couche en ce qui concerne la manière de prendre en compte l'utilisation des caractères moléculaires dans les travaux d'élaboration des principes directeur d'examen du champignon de couche;

d) examiner la proposition du sous-groupe pour la canne à sucre concernant la fourniture d'une explication et d'une analyse actualisées des méthodes moléculaires disponibles, en récapitulant leurs avantages et inconvénients pour l'examen DHS; et

e) examiner la proposition du sous-groupe pour la canne à sucre tendant à élaborer un projet de protocole standard d'utilisation des marqueurs moléculaires, qui sera soumise au BMT.

Projet d'examen de la publication des descriptions variétales

32. À sa trente-huitième session, tenue à Genève du 15 au 17 avril 2002, le TC a examiné, sur la base du document TC/38/10, les différents aspects techniques à traiter aux fins d'une étude type concernant la publication des descriptions variétales. Il a décidé d'inviter les TWP à proposer une liste d'espèces et à déterminer les membres de l'Union et autres parties intéressées qui souhaiteraient participer à l'étude type pour chaque espèce. Le TC est convenu par ailleurs que les TWP devraient être invités, pour les espèces visées, à examiner le moyen de séparer les variétés notoirement connues en différents groupements agronomiques. Il examinerait ensuite les propositions et, à sa trente-neuvième session prévue au printemps 2003, établirait une liste succincte d'espèces sur lesquelles l'étude type pourrait être fondée.

33. *Le TC est invité à noter que le document TC/39/9 contient les propositions formulées par les TWP au cours de leurs sessions de 2002, et définit les prochaines étapes du projet, qui seront examinées par le TC à sa session d'avril 2003. Ce document est à examiner au titre du point 10 de l'ordre du jour.*

Documents TGP

34. À sa trente-huitième session, tenue à Genève du 15 au 17 avril 2002, le TC a approuvé le calendrier des travaux d'élaboration des documents TGP, présenté dans l'annexe II du document TC/38/7. Au cours de leurs sessions de 2002, les TWP ont examiné les projets de documents TGP présentés conformément à ce calendrier.

35. *Le TC est invité à noter que toutes les questions concernant l'élaboration des documents TGP sont à examiner au titre du point 9 de l'ordre du jour.*

II. QUESTIONS POUR INFORMATION

Description des variétés végétales et incidences sur l'environnement

36. Le TWA est convenu que les résultats d'un projet sur les descriptions variétales du colza, présentés par l'expert de l'Allemagne dans le document TWA/31/9, montraient qu'il était nécessaire de sélectionner et de décrire les caractères de groupement des principes directeurs d'examen avec un plus grand soin, afin de réduire les erreurs d'observation. Il a en outre noté qu'il était nécessaire d'examiner la conversion de données enregistrées en descriptions variétales. Il a été convenu de présenter les résultats de cette étude au TC et au CAJ afin de mettre en évidence les difficultés à harmoniser les descriptions variétales.

37. Le TWA a examiné un rapport concernant les descriptions variétales du blé, élaboré par un expert du Royaume-Uni, sur la base du document TWA/31/7. Il a relevé qu'il avait envisagé la possibilité d'incorporer la composition de la gliadine dans les principes directeurs d'examen du blé, mais qu'il avait décidé de ne pas la retenir en raison des difficultés à obtenir un accord entre laboratoires.

38. L'expert de la France a laissé entendre qu'il serait utile de comparer les différences dans les mesures de "l'écart phénotypique" entre les variétés provenant de différents pays.

Projet d'échange de semences de variétés sélectionnées entre pays intéressés

39. Le TWA a examiné un rapport concernant un projet d'échange de semences de variétés sélectionnées entre pays intéressés, présenté par l'expert de la Suède sur la base du document TWA/31/2.

40. Un expert du Japon a indiqué que seulement six pays avaient fourni des semences pour le projet sur le riz.

41. Après un échange de vues, il a été convenu que ce projet devrait être destiné à améliorer l'élaboration de caractères de groupement et de caractères avec astérisque appropriés dans les principes directeurs d'examen et que, à ce titre, il devrait s'inscrire dans la procédure de révision ou d'élaboration des principes directeurs d'examen décrits dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen." Ce projet devrait aussi viser à déterminer dans quelle mesure les variétés indiquées à titre d'exemple seraient appropriées à l'intérieur ou à l'extérieur d'une région.

42. Il a été convenu de poursuivre les projets concernant le trèfle blanc, le lupin et le riz, et de présenter un rapport sur l'état d'avancement des travaux à la prochaine session du TWA.

Méthodes statistiques applicables aux données produites par des méthodes biochimiques et moléculaires

43. Le TWC a examiné une proposition concernant l'application de méthodes statistiques aux données produites par des méthodes biochimiques et moléculaires, formulée par l'expert de la France, sur la base du document TWC/20/2. Certains experts ont proposé que les informations relatives aux bases de données figurent dans un document distinct. Un expert a estimé que la mesure d'écarts dans les caractères morphologiques ne serait pas aussi facile que pour les marqueurs moléculaires et que, par conséquent, la corrélation entre ces deux variables pourrait présenter des problèmes. Des modifications rédactionnelles ont été proposées et il a été convenu que celles-ci feraient l'objet d'un nouveau projet de document.

Normes d'homogénéité applicables à l'analyse COY

44. Le TWC a examiné le document TWC/20/3 qui contenait les informations relatives aux normes utilisées pour les analyses COYU et COYD, obtenues en réponse à un questionnaire envoyé aux membres de l'Union. Un expert des Pays-Bas a proposé d'incorporer au tableau des informations concernant la valeur correspondant à la plus petite différence significative (PPDS). Un expert de l'Allemagne a informé le TWC que le TWA avait effectué des travaux en ce qui concerne l'harmonisation des descriptions variétales et que ceux-ci pouvaient être complétés par l'analyse de la PPDS utilisée dans différents pays et de son incidence sur les descriptions obtenues.

45. Le TWC est convenu que, pour pouvoir proposer une recommandation, des informations complémentaires étaient nécessaires. Il a décidé de répéter l'étude, d'établir une nouvelle version du document pour la prochaine session et d'améliorer la présentation du tableau, comme suit :

Seuils de probabilité							
		Analyse COYU			Analyse COYD		
		+2	(3)	+3	+2	(3)	+3
Espèces	Pays 1						
	Pays 2						
	Pays 3						

+2 : Acceptation après deux ans

(3) : Passage à l'examen de troisième année

+3 : Acceptation après trois ans

Questionnaire relatif à l'«examen des variétés ornementales reproduites par voie sexuée»

46. Le TWO a examiné le document TWO/35/16 contenant les résultats du questionnaire relatif à l'examen des variétés ornementales reproduites par voie sexuée. Il a été convenu de répéter cette étude au cours des trois prochaines années.

[Fin de l'annexe et du document]